

Rocles, le 28 septembre 2011

A l'attention de
Mme Roselyne Bachelot-Narquin,
Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale

Et de
Marie-Anne Montchamp,
Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités

Objet : Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2012

Madame la Ministre, Madame la Secrétaire d'Etat,

Nous avons bien compris que, compte tenu de la conjoncture actuelle, le Débat sur la dépendance ne devrait pas déboucher, dans l'immédiat, sur des dépenses supplémentaires.

Nous avons également pris bonne note de vos propos encourageants pour les accueillants familiaux :

« ... nous devons réfléchir à des formules innovantes comme **l'accueil familial**, les résidences intergénérationnelles ou les petites unités de vie. » (discours de Mme Roselyne Bachelot-Narquin, 21 juin 2011)

« ...l'objectif est de dé-sanitariser les dispositifs de prise en charge de la dépendance, en mettant en place des stratégies et des structures pour sortir la personne de l'hôpital et pour développer des offres d'hébergement moins médicalisées (...) les sommes dépensées par les hôpitaux pour prendre en charge des personnes âgées dépendantes, faute d'autres solutions en établissement médicosocial ou à domicile, se situeraient entre 2 et 2,5 milliards d'euros. » (Marie-Anne Montchamp – AFP, 14 septembre 2011).

C'est dans le droit fil de vos déclarations que nous vous proposons, à l'occasion du PLFSS 2012, de modifier l'article L441-3 du CASF : les accueillants familiaux agréés pourraient alors accueillir, à titre permanent, séquentiel ou temporaire et sous la responsabilité d'un établissement médico-social, des personnes adultes malades, convalescentes, en difficulté ou en perte d'autonomie (voir le dossier ci-joint). Il s'agit, en quelque sorte, d'un élargissement de l'accueil familial thérapeutique à des pathologies ne relevant pas de la psychiatrie ... et d'une source d'économies pour la Sécurité Sociale.

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien accorder à cette proposition, nous restons bien sûr à votre disposition pour tout complément d'informations.

Veuillez agréer, Mesdames, l'expression de notre considération respectueuse.

Pour l'association Famidac
Étienne Frommelt, Président

